



Progression de la mise en œuvre des ODD au niveau national — Janvier 2019

Principales conclusions

Il y a quatre ans, en 2015, les dirigeants du monde ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) et ses [objectifs de développement durable](#) (ODD). 2019 marque la fin du premier cycle d'examen de quatre ans établi par le [Forum politique de haut niveau sur le développement durable \(FPHN\)](#) des Nations Unies. Deux réunions seront organisées pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 : une au niveau ministériel en juillet sous l'égide du Conseil économique et social ; et une avec les chefs d'État et de gouvernement en septembre dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cinquante-et-un (51) pays offriront une mise à jour de leur progrès en présentant un [examen national volontaire](#) (ENV) au FPHN en juillet. Pour 10 d'entre eux, ce sera la deuxième fois. Ces ENV visent à promouvoir la reddition de comptes envers les citoyens, à soutenir une coopération internationale efficace et à favoriser l'échange des meilleures pratiques et l'apprentissage mutuel.

Le présent rapport, la troisième édition de la [Progression de la mise en œuvre des ODD au niveau national](#), fournit des informations essentielles pour les discussions du FPHN 2019 et pour l'examen officiel du FPHN qui devrait avoir lieu au cours de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (2019-2020). Il peut aider à guider l'amélioration de la mise en œuvre des ODD et de la production des rapports. Les auteurs ont analysé tous les rapports d'ENV soumis en 2018 au FPHN et un échantillon des rapports de la société civile produits en 2018. Ils ont élaboré des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du Programme 2030, le processus et les rapports d'ENV, ainsi que la reddition de compte.

Un certain nombre de constats se dégagent :

1) Une majorité de pays ont démontré des progrès dans la mise en œuvre et la production de rapports

La majorité des pays ont fait des progrès dans l'intégration des ODD au sein des politiques nationales, l'élaboration de mécanismes institutionnels pour la mise en œuvre, l'établissement de partenariats et/ou le suivi et l'évaluation des progrès. Au moins 70 % des pays ont inclus tous les éléments des lignes directrices communes mises à jour en matière de production de rapports proposées par le secrétaire général dans leurs rapports (à l'exclusion du principe de ne laisser personne de côté, des questions structurelles et des annexes).

2) Des progrès additionnels seront nécessaires pour établir les principaux éléments de base des ODD

Près des deux tiers (ou 65 %) des pays ayant produit des rapports en 2018 ont intégré les ODD directement dans leurs plans nationaux de développement existants. De ce nombre, 15 % ont également fourni une feuille de route pour y parvenir. Cependant, les progrès réalisés dans la mise en place des éléments de base pour mettre en œuvre le Programme 2030 — structures de gouvernance, arrangements institutionnels, politiques et moyens de mise en œuvre — diffèrent encore beaucoup d'un pays à l'autre. Certains pays ont fait des progrès importants sur certains éléments de base, mais pas tous, et ils ont encore beaucoup à apprendre des pratiques émergentes.

3) L'engagement avec les parties prenantes doit encore être amélioré, notamment en allant au-delà des mesures *ad hoc*

Que 93 % des pays aient déclaré que les acteurs non étatiques ont été impliqués dans l'ENV lui-même, contre 74 % en 2017, représente une avancée positive. Les rapports d'ENV 2018 révèlent une augmentation significative de la participation des acteurs non étatiques dans les mécanismes de gouvernance formelle qui déterminent et encadrent la mise en œuvre du Programme 2030. Cependant, un peu plus de 30 % des pays ayant produit des rapports en 2018 n'ont fourni aucun renseignement sur la participation des acteurs non étatiques aux mécanismes de gouvernance. Les gouvernements locaux et nationaux devraient adopter une approche de l'engagement des parties prenantes autour de la mise en œuvre des ODD qui soit opportune, ouverte, transparente, éclairée et itérative.

4) Peu de travail sur le potentiel transformateur du Programme 2030

Seulement 35 % des pays ont fait référence à l'universalité des objectifs, 13 % aux approches fondées sur les droits de la personne et 7 % aux limites de la planète. Parmi les rapports d'ENV 2018 examinés, 43 % n'incluent pas un examen de l'impact des politiques nationales ou étrangères. Des progrès dans ces domaines sont essentiels pour assurer une approche durable par rapport au Programme 2030 et pour aller au-delà du statu quo. Très peu de pays ont indiqué travailler activement sur les éléments plus transformateurs du Programme 2030, comme l'intégration des trois dimensions du développement durable dans la mise en œuvre, la localisation de la mise en œuvre en conformité avec les besoins locaux et l'établissement de mécanismes efficaces pour favoriser l'engagement des parties prenantes et les partenariats.

5) Toujours pas assez d'attention portée à des efforts ciblés pour ne laisser personne de côté

La plupart des pays (89 %) ont fourni des renseignements sur les efforts déployés pour ne laisser personne de côté, contre 71 % en 2017, ce qui suggère une amélioration dans les rapports de 2018. C'est probablement en raison de la version mise à jour des lignes directrices communes en matière de production de rapport proposées par le secrétaire général. Cela dit, seulement 35 % ont donné un compte rendu détaillé des efforts ciblés pour ne laisser personne de côté. Les pays doivent examiner dans quelle mesure les politiques et les programmes répondent d'abord aux besoins de ceux qui sont le plus laissés pour compte afin d'agir en conformité avec ce principe et s'assurer que le Programme 2030 soit véritablement transformateur.

6) Les États membres ne tirent toujours pas le maximum des ENV

La mention des meilleures pratiques dans les rapports a augmenté en 2018. Mais il y a encore des lacunes dans les rapports en ce qui concerne les leçons apprises ou les domaines dans lesquels les pays pourraient bénéficier d'un partage des expériences et des défis rencontrés dans la mise en œuvre. La communication de ce type d'information favorise une meilleure compréhension des besoins des pays, fournit une base à partir de laquelle il est possible de demander des comptes aux parties prenantes et aide à l'identification des meilleurs points d'entrée pour offrir de l'appui. Cette lacune nuit au processus d'ENV et constitue une occasion manquée pour tirer le maximum des discussions du FPHN.

Opportunités clés en 2019 et 2020

Les gouvernements et les parties prenantes devraient redoubler d'efforts au cours des deux prochaines années pour combler ces lacunes. Après le FPHN en juillet, la deuxième réunion du FPHN en septembre

sera le premier [sommet](#) dans une série de rencontres entre chefs d'État et de gouvernement sur le Programme 2030 qui doivent avoir lieu tous les quatre ans jusqu'en 2030. Il a pour but de confirmer l'engagement politique envers le Programme 2030, d'offrir des conseils sur la manière d'en accélérer la mise en œuvre et de renforcer d'autres événements de haut niveau prévus en septembre 2019, comme le [Sommet sur le climat 2019](#) et le [Dialogue de haut niveau sur le financement du développement](#).

Les deux réunions du FPHN en 2019 sont des moments politiques qui présentent une occasion d'examiner tant les processus que les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre des ODD. En outre, comme mentionné ci-dessus, un examen de la mesure dans laquelle le FPHN remplit son mandat en matière de suivi et d'examen de la mise en œuvre des ODD est également prévu, vraisemblablement au début 2020. Cet examen devrait être inclusif et ouvert à toutes les parties prenantes, et devrait fournir l'espace nécessaire pour une véritable participation de la société civile. Les futures réunions du FPHN devraient offrir plus d'occasions de partager des points de vue et d'inclure des rapports de la société civile et des analyses d'experts.

Ce faisant, nous espérons que les prochaines années favoriseront une plus grande réalisation de notre ambition collective pour l'avenir de notre planète et de nos communautés. Ce rapport, comme ses prédécesseurs, offre un certain nombre de recommandations importantes pour alimenter le processus.

